

Service éducation d'Alliance Sud

Critères de qualité pour les publications

Notre tâche principale est la production de documents pédagogiques pour l'éducation au développement dans les écoles (degrés primaire, secondaire I et II).

Ces publications doivent aider à une meilleure compréhension du contexte global et des thèmes Nord/Sud. Une approche mondiale doit faire partie de l'enseignement, c'est pourquoi le service éducation d'Alliance Sud s'engage dans la sensibilisation des enfants et des adolescents aux thèmes de la politique du développement. Se confronter à des conditions de vie différentes et enrichir la discussion sur les moyens d'arriver à des relations justes doit faire émerger de nouvelles perspectives de vie en commun dans un monde globalisé. Le changement de cap qui s'impose à notre société afin de parvenir à un mode de vie plus durable, constitue un grand défi pour les enfants et les adolescents, car ils doivent apporter leur contribution à la solution de cette question. Afin de maîtriser cette tâche, ils ont besoin de compréhensions approfondies, y compris dans le domaine du „ genre “. Sur la base de ces objectifs, nos publications doivent remplir les critères de qualité suivants:

A Critères de contenu

1. Les contenus sont abordés dans un contexte global.
2. Le développement durable constitue un pilier central dans ses dimensions aussi bien économiques qu'écologiques ou sociales.
3. Des relations avec le propre vécu personnel sont illustrées et mises en perspective. Des liens sont tissés entre le monde familial et d'autres modes de vie.
4. Des faits ou des points de vue controversés prêtent à discussion, des conflits d'intérêt sont abordés et mis en perspective.
5. Les protagonistes prennent leur sort en main. Les conditions difficiles sont un obstacle mais elles ne conduisent pas forcément à une victimisation.

B Transparence

1. Les groupes cibles sont clairement définis, ainsi que les correspondances avec les plans d'études.
2. Les objectifs d'apprentissage sont déclarés.
3. Les positions de l'éditeur comme des auteur-e-s sont transparentes.
4. Les commentaires sont objectifs, mesurés et identifiables en tant que tel.

C Critères de didactique et de méthode

1. Les contenus se réfèrent au vécu des élèves et présentent des possibilités d'action.
2. Le moyen d'enseignement favorise la prise de position personnelle de l'apprenant en encourageant la capacité d'argumenter et en stimulant le changement de perspectives.
3. Le moyen d'enseignement offre différentes formes sociales d'apprentissage, stimule la pensée prospective et propose des pistes dans les cas de dilemme.
4. Le moyen d'enseignement propose des suggestions pour les travaux interdisciplinaires et développe la pensée systémique.
5. Les changements de perspective permettent de voir autrement le monde familier.

D Critères du genre

1. Les deux sexes sont traités de façon équivalente dans le langage, les textes et les illustrations. Le langage est formulé de manière juste en référence au genre.
2. Les personnages féminins et masculins sont répartis de manière équivalente entre les rôles principaux et secondaires. Des modèles attractifs sont fournis pour les deux sexes.
3. Le contenu didactique montre les deux sexes dans des rôles actuels et variés. Les comportements, les tâches et les rôles ne sont pas attribués de manière spécifique à un sexe. Des personnages apparaissent régulièrement et de manière naturelle, afin de casser les stéréotypes attachés au sexe et à la culture.
4. Les enseignant-e-s sensibilisent les élèves à reconnaître les stéréotypes liés au sexe et à combattre les discriminations. Le moyen d'enseignement offre des occasions de réfléchir sur les discriminations et les stéréotypes.
5. Filles et garçons reçoivent des incitations à réfléchir sur les rôles et les normes basées sur le sexe dans différentes cultures. Le moyen d'enseignement présente des modèles qui dépassent les discriminations ou qui les combattent.

E Critères de forme

1. Le langage et les illustrations sont adaptés à la classe d'âge.
2. La forme est actuelle et attractive. Des offres complémentaires électroniques sont citées, selon la disponibilité.
3. La structure est conviviale. Pour les enseignant-e-s, il est facile de différencier les parties qui les concernent, de celles qui s'adressent aux élèves.